



**PRÉFET
DE L'ARDÈCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Privas, le 29 septembre 2020

Le 28 septembre 2020, le préfet de l'Ardèche a reçu la congrégation la Famille Missionnaire de Notre-Dame, maître d'ouvrage et porteur du projet de construction d'une basilique à Saint Pierre le Colombier.

Dans le cadre de cet entretien, le préfet a informé le maître d'ouvrage qu'elle projette de prendre un arrêté préfectoral de suspension des travaux sur l'ensemble du site de construction.

Cet arrêté de suspension ne pourrait être levé qu'à l'issue d'une étude environnementale approfondie clarifiant les éventuels impacts du projet sur les espèces protégées.

Cette étude environnementale est déjà en cours à l'initiative du porteur de projet, et doit se poursuivre jusqu'en juillet 2021.

Le préfet mettra en œuvre cet arrêté de suspension totale du chantier si le maître d'ouvrage persiste avant cette échéance dans sa volonté de continuer des travaux sur tout ou partie du site.

L'administration pourra réévaluer sa décision de suspension des travaux en juillet 2021, à l'aune des résultats de l'étude environnementale.



**PRÉFET
DE L'ARDECHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Cabinet du préfet
Bureau de la
représentation de**

**l'État et de la communication
interministérielle**

Tél : 04 75 66 50 07/14/16
Mél : pref-communication@ardeche.gouv.fr
www.ardeche.gouv.fr



@Prefet07

Rue Pierre Filliat – BP 721
07007 Privas CEDEX